

AVIS DE LA CFDT SUR LE PROJET D'EVOLUTION DU MODE D'EXPLOITATION DE
4 SUPERMARCHES (DEUIL LA BARRE, LA DESTROUSSE, VILLEURBANNE LA
PERRALIERE ET BEAUMONT DE LOMAGNE)

La finalité de ce projet est de diversifier les modes d'exploitations des supermarchés CASINO et de satisfaire les attentes de franchisés susceptibles de nous rejoindre.

L'objectif principal de la Branche supermarché est d'accélérer le développement de ses activités tant sur le parc existant qu'à travers de nouveaux points de vente.

La CFDT ne comprend pas en quoi le passage de 4 supermarchés intégrés en location gérance permet de satisfaire les attentes de franchisés susceptibles de nous rejoindre et d'accélérer le développement de la branche supermarché, surtout que la vitrine des plus petites structures qui sont gérées en franchise location gérance à CASINO n'est pas au mieux aujourd'hui. En effet derrière cette vitrine des gens sont en souffrance.

Mais elle comprend que ce projet présenté, permet surtout de passer d'un mode d'exploitation intégré plus couteux, bénéficiant d'accord d'entreprise et d'un dialogue social à un mode d'exploitation location gérance franchise moins couteux pour le groupe avec un dialogue social inexistant et uniquement basé sur la convention collective.

Ce projet ne serait-il pas un test de passage de magasin intégré en location gérance franchise et ne rentre-t-il pas selon les résultats dans un projet plus grand, à long terme, envisageant de passer progressivement de nombreux magasins du parc intégré en location gérance franchise ?

La politique de baisse des prix du groupe casino s'accompagne d'une baisse du chiffre d'affaires des magasins que l'on compense par la baisse des coûts et la baisse de la masse salariale maintenant elle va avoir en plus des conséquences sur les avantages sociaux : 117 salariés que vous avez coutume de nommer 117 collaborateurs vont perdre les avantages sociaux liés aux accords d'entreprises DCF au terme de 15 mois et se retrouver au minimum, c'est-à-dire à la convention collective. Pour la CFDT cela n'est pas envisageable.

Au fil du temps, la CFDT ne peut malheureusement que constater que ce sont les salariés et uniquement les salariés qui font les efforts et payent les choix stratégiques économiques de DCF : baisse des effectifs, augmentation de la précarité, perte de rémunération et maintenant toujours plus loin perte d'avantages sociaux.

LA CFDT DONNERA UN AVIS DEFAVORABLE.